



Crédit photo : H. Ronne

# DÉCLARATION D'INTENTION

## Mise aux normes du système d'assainissement de Lannion

Le système d'assainissement de Lannion est confronté à de nombreux dysfonctionnements tant sur le système de collecte que sur le système de traitement. Des déversements vers le milieu naturel (la rivière du Léguer) sont constatés.

Le système d'assainissement de Lannion a donc été classé non conforme par les services de l'Etat qui bloquent certains permis d'aménager conditionnant leur obtention à la mise aux normes du système.

LTC a engagé une réflexion globale sur les travaux à mener sur le système d'assainissement de la ville de Lannion afin d'en améliorer le fonctionnement. Cette réflexion a conduit au programme de travaux suivant :

- Système de traitement : une nouvelle station d'épuration sera construite afin de pouvoir traiter les charges organiques et hydrauliques futures ;
- Système de collecte :
  - Les conduites le long des quais rive droite ont été changées par des conduites de diamètre supérieur ;
  - Les postes de relèvement de Nod-Huel et de ZAC seront restructurés afin d'accepter les débits futurs ;
  - De nouvelles conduites de transfert entre les futurs postes de relèvement de tête et la future station d'épuration seront posées.

Le projet étant soumis à évaluation environnementale et supérieur à cinq millions d'euros, le code de l'environnement prévoit qu'avant le dépôt du dossier d'autorisation auprès des services de l'Etat, le maître d'ouvrage publie une déclaration d'intention.

La station d'épuration de Lannion traite les eaux usées de plusieurs communes : Lannion, Ploubezre, Ploulec'h (Keramparc), Louannec (Petit Camp), Saint-Quay-Perros (zone d'activité de Keringant), Pleumeur-Bodou et Trébeurden (Champ Blanc). La déclaration d'intention sera consultable à l'accueil des Mairies de ces communes.

